



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec

ESTRIE

MRC de Coaticook, du Granit, de Memphrémagog et du Val-Saint-François  
Ville de Sherbrooke | Conseil de la culture de l'Estrie

## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

### Appel à projets pour les artistes, écrivains et organismes artistiques de l'Estrie

**Sherbrooke, le 9 juillet 2018** – Le Conseil des arts et des lettres du Québec, les municipalités régionales de comté (MRC) de Coaticook, de Memphrémagog, du Granit et du Val-Saint-François ainsi que la Ville de Sherbrooke, en collaboration avec le Conseil de la culture de l'Estrie, lancent le 2<sup>e</sup> appel à projets dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Estrie.

Les artistes, écrivains et organismes artistiques estriens **ont jusqu'au 2 octobre 2018** pour déposer un dossier auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec. Ce programme de financement a pour objectifs de :

- stimuler la création artistique dans la région
- contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains
- favoriser la rétention dans leur localité
- encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique.

Les partenaires de l'entente sont heureux d'accueillir cette année la MRC du Granit qui s'est jointe à l'entente :

« En tant que nouveau partenaire de l'entente de partenariat territorial pour soutenir les artistes, les écrivains et les organismes artistiques estriens, la MRC du Granit démontre sa volonté d'offrir encore plus d'opportunités aux artistes de son territoire pour leur permettre de développer pleinement leurs talents », a déclaré Madame Marielle Fecteau, préfet de la MRC du Granit.

#### Formulaires d'inscription

Pour connaître tous les détails du Programme de partenariat territorial de l'Estrie, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

- [Volet 1 : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels](#)
- [Volet 2 : Soutien aux organismes artistiques professionnels](#)
- [Volet 3-A : Soutien à la mobilité – Artistes](#)
- [Volet 3-B : Soutien à la mobilité – Organismes](#)

#### Soutien aux artistes et aux organismes

Le Conseil de la culture de l'Estrie offre des services-conseils permettant aux artistes et aux organismes artistiques de vérifier l'admissibilité de leur projet et de s'assurer qu'il réponde aux objectifs et aux conditions du programme. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec Guillaume Houle, agent de développement culturel : 819 563-2744, poste 223 ou [guillaume.houle@cultureestrie.org](mailto:guillaume.houle@cultureestrie.org)

Dans le cadre de cet appel à projets, le Conseil de la culture de l'Estrie offrira également deux séances d'information :

- Le mardi 28 août 2018 – 18 h 30 à 20 h, au 420, rue Marquette, Salle 4, à Sherbrooke
- Le mercredi 29 août 2018 – 18 h 30 à 20 h, au 5600, rue Frontenac, à Lac-Mégantic

Les artistes professionnels et travailleurs culturels peuvent également profiter d'une formation offerte par le Conseil de la culture de l'Estrie, « Rédaction efficace d'une demande de bourse », afin de se familiariser avec les exigences de l'Entente de partenariat territorial.

- Le samedi 8 septembre 2018, de 9 h à 17 h | Musique et arts de la scène, avec Yzabel BeauBien, entrepreneure en financement et développement culturels
- Le lundi 10 septembre 2018, de 9 h à 17 h | Arts visuels, arts médiatiques et métiers d'art, avec Jeanne Couture, commissaire d'exposition et coordonnatrice de plusieurs projets en arts visuels et métiers d'art

Pour information et inscription : [www.cultureestrie.org](http://www.cultureestrie.org) ou 819 563-2744.

### À propos de l'Entente de partenariat territorial avec la collectivité de l'Estrie

Ce programme, géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec, a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, de contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, d'en favoriser la rétention dans leur localité, ainsi que d'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres. Date butoir de l'appel à projets : le 2 octobre prochain.

Selon les termes de l'entente, le gouvernement du Québec, par l'entremise du Conseil des arts et des lettres du Québec, a apparié le **montant de 295 000 \$, investi par les territoires partenaires que sont les MRC de Coaticook, de Memphrémagog, du Granit et du Val-Saint-François ainsi que la Ville de Sherbrooke, pour un total de 590 000 \$**. Ce montant, réparti sur trois (3) ans (2017-2020), assure la mise en œuvre du programme de partenariat territorial avec la région de l'Estrie afin de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité pour les artistes résidant sur le territoire des partenaires. Un premier appel à projets a eu lieu en 2017-2018 et un 3<sup>e</sup> et dernier appel est prévu en 2019-2020.

### À propos du Conseil de la culture de l'Estrie

Étroitement lié au développement culturel de la région depuis 1977, le Conseil de la culture de l'Estrie regroupe et soutient des artistes, des organismes et des travailleurs culturels issus de toutes disciplines artistiques et culturelles sur l'ensemble du territoire de l'Estrie. Ses membres proviennent des 6 MRC de la région et de la ville de Sherbrooke. Il a pour mission de favoriser le développement culturel de la région. Souhaitant mobiliser l'ensemble des forces vives de tous les secteurs de la société estrienne, le Conseil privilégie une approche sociétale multisectorielle et pluridisciplinaire. Ses activités de concertation le conduisent à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion, et lui permettent de jouer un rôle-conseil en arts et en culture auprès de différents partenaires.

[www.cultureestrie.org](http://www.cultureestrie.org)



– 30 –

#### Source

Hélène Blais  
Conseillère en communication  
Conseil de la culture de l'Estrie  
819 563-2744, poste 227  
Suivez-nous sur [Facebook](#)

#### Renseignements

Karine Côté  
Conseillère en communication et à la promotion des arts  
et des lettres | Conseil des arts et des lettres du Québec  
1 800 608-3350  
Suivez-nous sur [Facebook](#) ou [Twitter](#)



Avec la participation financière de :

